



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

actions de la France au Cameroun

Question au Gouvernement n° 2527

Texte de la question

ACTION DE LA FRANCE AU CAMEROUN

M. le président. La parole est à M. Sébastien Nadot.

M. Sébastien Nadot. Monsieur le Premier ministre, si les difficultés que connaît actuellement notre pays appellent des réponses, le malheur n'a pas de frontières : je m'inquiète profondément pour M. Amadou Vamouké, ancien directeur de la télévision publique camerounaise, prisonnier politique, embastillé depuis plus de trois ans, gravement malade et privé de soins. Sa situation est emblématique d'un pays en panne démocratique, et qui souffre.

Le préambule de notre Constitution commence par ces mots : « Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme ». Que fait la France, pays des droits de l'homme et membre du Conseil de sécurité des Nations unies, pour que la situation humanitaire déplorable et la guerre qui se déroule dans la zone anglophone du Cameroun ne débouchent pas sur un génocide au cours des prochains mois ?

(Mme Delphine Batho applaudit.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Monsieur le député, la France se préoccupe de la situation au Cameroun. Elle ne se contente pas de déclarations, y compris au Conseil de sécurité : elle se rend sur place.

Comme vous le savez, à la demande du Président de la République, je me suis rendu au Cameroun le mois dernier, et cela d'autant plus volontiers que, à la suite de nombreuses démarches de notre part, le président Biya a décidé de rendre la liberté à plusieurs opposants politiques, dont le principal, M. Maurice Kamto. Lors de ce voyage, j'ai pu rencontrer le président Biya, pour témoigner de notre préoccupation face à la situation que vous évoquez, ainsi que les différents partis d'opposition, notre objectif étant d'accroître la transparence et de mieux reconnaître ces partis d'opposition dans la perspective des élections législatives prévues pour le 9 février prochain.

Ces entretiens ont également permis des avancées concernant les provinces Nord-Ouest et Sud-Ouest du Cameroun, soit les provinces dites anglophones. En effet, le président du Cameroun s'est engagé à développer la décentralisation et à accorder à ces deux régions un statut spécial au terme d'un processus législatif. À l'initiative des autorités, un « grand dialogue national » s'est tenu à Yaoundé à la fin du mois de septembre. En ce moment même, le projet de décentralisation suit ce processus législatif, auquel la France apportera son soutien technique.

En somme, nous devons rester vigilants parce que la situation est difficile, mais la dynamique actuelle est plutôt positive. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. Sébastien Nadot.

M. Sébastien Nadot. Merci, monsieur Le Drian. Je connais votre engagement. Je voudrais cependant obtenir une réponse du Premier ministre, tant il me semble que la question des droits de l'homme ressortit à l'identité de la France : quelle est la volonté du chef du Gouvernement en la matière ?

Depuis plusieurs mois, je m'entretiens avec des responsables politiques camerounais de tous les partis, sans exclusive, comme Akere Muna, Maurice Kamto, Sisiku Ayuk Tabe et bien d'autres. Une voie vers un Cameroun apaisé est encore possible. La France, lors du discours d'Emmanuel Macron du 28 novembre 2017 à Ouagadougou, avait permis de nourrir quelques espoirs. Est-ce encore le cas aujourd'hui ?

La scène se déroule le 6 décembre lors d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies à New York : alors que l'escalade de la violence au Cameroun est à l'ordre du jour, la France n'est pas présente !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Ce n'est pas vrai !

M. Sébastien Nadot. La chaise de son représentant est vide. C'est une faute grave, monsieur le Premier ministre. Nous avons une dette morale et politique envers le Cameroun.

M. Sylvain Maillard. Ce n'est pas vrai que le représentant de la France était absent !

M. Sébastien Nadot. Une vidéo le montre. Intervenez pour faire libérer...

M. le président. Merci, monsieur le député.

M. Sébastien Nadot. ...Amadou Vamouké.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Nadot](#)

Circonscription : Haute-Garonne (10^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2527

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 décembre 2019](#)